Lëtzebuerger Journal
Politik, Finanzen a Gesellschaft

Natur & Design by
4, um Mierscherbierg · L-7526 Mersch
Miwwelhaus Koeune

Aus de Gemengen

Steinsel

Nouveaux investissements

05.05.2009

La ministre de la famille Marie-Josée Jacobs, le ministre de l'aménagement du territoire Jean-Marie Halsdorf, le bourgmestre de la commune de Steinsel Jhempi Klein, deux députés, Marcel Oberweis et Bim Diderich, ainsi que plusieurs conseillers communaux, dont Guy Daleiden et Claude Schintgen, ont assisté hier à la pose de la première pierre pour une nouvelle construction sur le campus scolaire de Steinsel. Celle-ci devra abriter une salle des fêtes, ainsi qu'une maison relais, pendant que l'ancienne salle des fêtes située dans l'école Sepp Hansen en face devra être transformée en trois nouvelles salles de classe.

Une maison relais sera construite à Steinsel

Comme le soulignait le bourgmestre Jhempi Klein à cette occasion, la commune doit adapter ses infrastructures à la venue de nouvelles familles dans la commune, augmentant le nombre d'enfants. En plus, la société moderne a engendré un nombre croissant de demandes pour la garde des enfants.

Une maison relaispour 125 enfants

Marie-Josée Jacobs soulignait à son tour que les chèques-services ont à leur tour augmenté cette demande ; ces derniers n'étaient pas un cadeau électoral, puisqu'avec la garde organisée des enfants, on ne recueille pas nécessairement des voix, surtout pas dans le nord du pays.

En effet, la nouvelle construction comprend au rez-de-chaussée une salle des fêtes pouvant accueillir 220 personnes, et se prêtant à des manifestations de tout genre. S'y ajoute un hall d'entrée avec un bar, ainsi qu'une kitchenette semi-professionnelle, permettant des préparations. Cet espace se prête à des réceptions de tout genre.

Au premier étage, une maison relais sera aménagée pour accueillir 125 enfants, qui peuvent être répartis en groupes selon leur âge et des activités proposées. Une cuisine de production permet la préparation de repas frais et chauds tous les jours.

Dans l'ancienne école avoisinante, la salle des fêtes sera transformée en trois nouvelles salles de classe pour 60 enfants.

Le bâtiment tient compte des exigences de l'écologie, est raccordé à la centrale de cogénération, et l'économie d'énergie joue un rôle important dans sa conception. En plus, une partie des besoins thermiques pour l'eau chaude est générée par l'installation d'un captage d'énergie solaire installée sur le toit.

Mieux gérerles eaux usées

La pose de la première pierre a été suivie à Heisdorf par l'inauguration officielle du bassin d'orage à la rue Jean Koenig. Jhempi Klein précisait à cette occasion que le projet a coûté 1.265.000 Euro, et que l'installation aura été nécessaire pour mieux gérer l'eau potable et les eaux usées dans la commune, conformément à la loi y relative.

En effet, la construction d'un bassin d'orage s'est révélée nécessaire suite aux graves inondations des années 93-95, auxquelles il importait de réagir. La nouvelle installation à Heisdorf comprend un bassin d'orage et un collecteur des eaux de surface; le financement a été assuré conjointement par la commune et le ministère.

Le ministre Jean-Marie Halsdorf soulignait à l'occasion de son allocution l'importance d'une bonne gestion des eaux, qui font partie des aliments de base. De nombreuses personnes n'ont pas accès à une eau propre et de qualité, et pour cette raison, il importe d'avoir conscience de la chance que nous avons. Le ministre évoquait également l'importance d'un prix plus ou moins uniforme des eaux à travers le pays.

› CM

Le bassin d'orage inauguré à Heisdorf

WAHLEN 2009

Meist gelesene Artikel

L'Université du Luxembourg lance un outil Web por mieux identifier les préférences politiques des élect
Votez «smart»

30 Jahre „Comité luxembourgeois pour l'UNICEF"
36 UNICEF-Nationalkomiteestagen in Mon

Vor-Projekt für den Bereichsplan Wohnen vorgeste
Verdichtung und Konzentration

Steinsel
Nouveaux investissements

Sichere Achterbahn